

REFLEXIONS SUR L'ANALYSE CARTOGRAPHIQUE  
DES FAITS DE PEUPEMENT RURAL  
EN AFRIQUE NOIRE

Ph. HAERINGER et H. DELECOURT

Comme notre titre le suggère, nous ne comprendrons ici la notion d'habitat (que nous invoquerons souvent par commodité) ni dans son sens le plus large de "mode d'organisation par l'homme du milieu où il vit", ni dans son acception (néologique) la plus restreinte qui ramène à l'habitation elle-même. Nous nous attacherons au "mode d'implantation" de l'homme dans l'espace, nous bornant donc à examiner la distribution des sites construits, sans ignorer, toutefois, que les trois acceptions forment un tout et qu'en particulier la recherche des clés de compréhension au niveau de la seconde nécessite souvent de se hisser au niveau de la première.

L'implantation humaine peut être explorée à diverses échelles. Nous en retiendrons trois. Celle du groupement communautaire, au niveau duquel il convient de regarder comment s'ordonnent les cellules familiales. Celle de la région, où doit être analysé le semis des lieux habités. Enfin une échelle de synthèse, qu'elle soit macro-régionale, nationale ou multinationale; synthèse qui doit porter aussi bien sur les formes observées à la première qu'à la seconde échelle. Précisons que, dans la pratique, c'est du cadre régional plutôt que du village qu'il convient de partir. Mais la logique de l'exposé nous impose de commencer par le cadre le plus petit.

Toutefois, avant de s'interroger sur ce qui peut être représenté sur une carte, il est nécessaire de se pencher sur la notion de village, puis sur celle de campement, ce qui, d'entrée, fait prendre conscience d'un certain nombre de difficultés majeures.

La notion de village

Chacun sait qu'en Afrique <sup>noire</sup> ~~moins qu'ailleurs~~ l'entité villageoise n'est <sup>pas</sup> une évidence, et cela aussi bien si on l'envisage comme un groupe d'hommes que si on l'appréhende comme une unité résidentielle ou comme une unité territoriale.

L'archétype d'une communauté issue d'un ancêtre commun et jouissant dans l'indivision d'un territoire avec lequel (avec les génies duquel) une alliance est conclue, n'est pas lui-même exempt d'ambiguïté, même en situation purement traditionnelle.

A l'échelle d'une vie humaine les communautés se défont, éclatent ou essaient, les sites sont abandonnés pour d'autres, les terroirs se déplacent ... Les alliances avec la terre se renouvellent tandis que les ancêtres de référence font place à des ancêtres moins lointains.

Si même l'on fait abstraction des changements qu'apporte le temps, on s'aperçoit qu'il reste place pour de larges incertitudes quant à la délimitation de l'emprise de droit (territoire coutumier), l'emprise de fait (terroir) et même quant au niveau auquel il convient d'appréhender l'unité communautaire. Car on a souvent le choix entre divers échelons d'une hiérarchie qui, du hameau familial au village-chef, porte témoignage soit d'une domination politique, soit plus simplement d'une longue suite de scissions ou d'essaimages, et laisse l'observateur devant plusieurs degrés d'autonomie entre lesquels il peut être difficile de faire un choix.

L'évolution moderne apporte à cela tout à la fois des éléments de clarification et des facteurs de complexité. Clarification par l'action administrative, qui a toujours tendu à fixer les villages sur des sites définitifs, éventuellement au prix d'ultimes déplacements (rapprochement des voies de communication, colonisation de terres neuves, regroupement en gros villages). L'introduction de cultures pérennes, la généralisation de certains équipements collectifs (puits, écoles) et, dans certains pays, la politique toute récente de l'habitat rural (refonte des plans de village, reconstruction en matériaux durables) rendent de jour en jour cette fixation irréversible. A cette impulsion administrative répond d'ailleurs une dynamique spontanée : l'attraction exercée par les routes et la proximité des villes a pu jouer d'elle-même, la course aux formes modernes et durables de construction aussi.

Mais en même temps que s'enracinent les villages, la circulation des individus s'intensifie dans des proportions considérables. Cela occasionne au géographe désireux d'établir des cartes de l'habitat deux ordres de difficultés. D'une part il devient malaisé de cerner la population réelle d'un village touché par de nombreux départs individuels. Cela est vrai surtout en cas de migrations saisonnières, mais les migrations de longue durée sont elles-mêmes rarement ressenties comme définitives, même si elles finissent par le devenir. Un constant va-et-vient entre la ville et la campagne, parfois un authentique phénomène de double résidence, brouillent le jeu des démographes avant celui des géographes. D'autre part, dans les régions d'accueil (les villes ne sont pas seules à recevoir des migrants), on assiste parfois à un vrai bouleversement du peuplement rural. Non seulement les villages en place se gonflent d'une population mouvante de manoeuvres agricoles ou de commerçants d'origine étrangère, mais une poussière de nouveaux établissements humains apparaît dans le paysage. Ce phénomène s'observe surtout, en Afrique occidentale, dans les régions de forêt dense, mais il se manifeste aussi en savane, l'un des cas les plus remarquables étant celui des Lobi en pays koulango.

C'est évidemment ce dernier point qui pose le plus de problèmes quant à une représentation cartographique. D'abord parce que les points de chute des mouvements de colonisation restent longtemps méconnus de l'administration et qu'ils ne sont pas toujours facilement repérables sur les photographies aériennes comme sur le terrain en raison de la discrétion de leur implantation et de leur extrême dispersion. Ensuite parce que l'identification et la classification des lieux habités s'en trouvent passablement compliquées. En particulier, la traditionnelle distinction entre villages et campements, déjà insuffisante en situation normale, devient tout-à-fait impuissante à rendre compte du peuplement.

#### La notion de campement

Abusivement utilisée en Afrique francophone (au moins en Côte-d'Ivoire), ce terme de campement sert à désigner tout ce qui, en fait d'habitat rural, n'est pas un village officiellement reconnu. En réalité il faut distinguer :

- . l'abri, en général temporaire dans la mesure où les champs le sont aussi.

- . L'écart, également lié à l'exploitation agricole, donc éventuellement itinérant, mais utilisé comme lieu de résidence principal par une famille entière, celle-ci gardant ou non un point de chute au village.

- . Entre les deux cas, toutes les formules de transition, notamment celle d'une résidence à proximité des champs pendant la seule période des grands travaux agricoles.

- . Le hameau, agglomération permanente résultant d'un essaimage, administrativement rattachée au village-mère, auquel les habitants continuent de se référer pour une partie de leur vie sociale. Mais il y a lieu de se demander s'il n'existe pas de nombreux cas de communautés socialement majeures liées contre leur gré au village dont elles sont issues.

- . Le campement de manoeuvres agricoles allogènes travaillant dans les champs ou sur les plantations de paysans autochtones. Il est évident que comme l'abri ou l'écart, ce type d'implantation

peut aussi bien être passagère sur un champ temporaire que permanente sur une plantation pérenne.

. Le camp ou "village" des salariés d'une grande plantation industrielle ou de toute autre entreprise (huilerie, conserverie, petite exploitation minière) installée hors des agglomérations. Même dans le cas où l'installation est conçue comme devant se perpétuer (habitat en dur, équipements sociaux), le terme de camp convient mieux que celui de village dans la mesure où la population s'y renouvelle très rapidement.

. Le camp-volant (habitations démontables ou roulantes) des entreprises itinérantes : chantiers routiers, prospections minières, exploitations forestières, élément non négligeable dans certaines régions en cours de colonisation, comme le Sud-Ouest ivoirien.

. La concession agricole accordée à une famille ou à un groupe de familles allogènes par une communauté ou un propriétaire coutumier, généralement dans les parties les plus reculées des territoires villageois. Restant, dans la plupart des cas, à l'échelle d'un groupe modeste (quelques dizaines d'habitants), une telle implantation peut cependant prendre les proportions d'un gros village échappant au contrôle des communautés coutumières.

. Enfin l'établissement pionnier en terre vierge. S'il est le fait de migrants (et non un essaimage des villages les plus proches), ce type n'est qu'un cas-limite du type précédent, où l'autorité coutumière (il s'en manifeste toujours une) devient particulièrement dérisoire. En réalité, dans l'un et l'autre cas, c'est plus en considération de la taille et de l'ancienneté de l'implantation qu'en fonction de son degré d'autonomie vis-à-vis de la coutume locale (aspect qui échappe à l'observation visuelle) qu'il convient de faire des distinctions.

Il n'est pas douteux que cette liste déjà longue pourrait être ~~affinée~~ encore affinée ou augmentée en fonction de l'originalité de certaines régions.

### L'échelle de la communauté villageoise

Ce qui précède paraît, à première vue, interdire toute approche cohérente de l'habitat rural à l'échelle locale. Quel cadre d'observation choisir ? On s'aperçoit, en fait, qu'à peu d'exceptions près l'emprise territoriale des communautés coutumières sert toujours de cadre de référence. L'examen des formes d'habitat dans les limites du territoire villageois garde donc tout son sens. Cela dit, et dans ces limites, il y a place en réalité pour deux échelles d'observation distinctes : celle du territoire lui-même et celle des agglomérations.

Il est difficile de dresser une liste idéale des éléments qui, à chacune des deux échelles, méritent d'être représentés. Si l'on se place (et c'est l'objet de cet exposé) dans la perspective d'une approche cartographique complète se terminant par une ou des cartes de synthèse à petite échelle (et non dans le cadre d'une simple monographie où tout devient possible), deux attitudes peuvent être envisagées. Ou bien l'on se contente de dégager des types de situation qui donneront lieu, sur une planche d'atlas, à une série de cartons montrant un exemple de chaque type; ou bien l'on nourrit l'ambition de donner pour l'ensemble d'un pays ou d'une région un relevé exhaustif des formes observables. En réalité, les deux programmes peuvent être poursuivis successivement. Mais bien qu'il passe par l'examen de chacun des territoires villageois que contient la région ou le pays constituant le cadre de l'étude, le second objectif ne relève pas de la cartographie à grande échelle. Seuls des indices chiffrés ou qualitatifs sont susceptibles d'être relevés au niveau de chaque territoire, et nous verrons plus loin dans quelle mesure cet objectif est réalisable. Nous n'envisageons donc ici que le premier objectif.

A l'échelle du territoire villageois, c'est d'abord l'identification des diverses formes d'implantation humaine qu'il ~~reste~~ s'agit d'établir et d'exprimer; la nature de chaque forme, traduite à l'aide de symboles, pouvant être éventuellement précisée par la taille et l'ancienneté. Mais une attention particulière doit être apportée à la localisation, laquelle ne saurait trouver de sens si aucune indication n'est fournie quant aux éléments de terrain (milieu naturel, terroir, ~~voies de communication~~). Faut-il établir une liste type de ces éléments ? L'intérêt de cette échelle, par opposition à l'échelle de synthèse, étant de permettre de serrer de près les réalités locales, il serait dommage de compromettre cet avantage en voulant trop favoriser la comparaison. La limitation la plus évidente est l'obligation de tout exprimer sur une seule carte, de petit format (rappelons que nous ne nous plaçons pas dans le cas d'une monographie, mais dans celui d'une étude générale). Il semble donc nécessaire de donner la priorité

Cheminevements H

aux éléments qui, dans chaque cas particulier, paraissent éclairer le mieux la dispersion des sites habités.

A l'échelle des agglomérations également, il est difficile de s'en tenir aux faits eux-mêmes. Mais le ~~meilleur~~ contexte à évoquer n'est plus tant, cette fois, l'environnement physique que le milieu social. On ne peut éviter, selon les cas, de faire appel à la structure professionnelle (dans les camps de travailleurs), aux appartenances ethniques (dans les villages d'immigrés), aux structures socio-politiques (dans certains villages coutumiers) pour donner leur signification aux subdivisions constatées. Quant aux formes observées elles-mêmes, il est possible, comme précédemment pour les types d'implantation, de se référer à une systématique plus ou moins précise : types de cases, de cours, d'espaces réservés (lieux de réunion, marché, parc à bétail, terrain de foot-ball, cimetière), d'équipements collectifs (puits, écoles, bâtiments religieux).

On voit qu'à l'une et l'autre de ces deux échelles locales, une bonne part des éléments entrant dans cette analyse ne sauraient être recueillis, reconnus, identifiés ailleurs que sur le terrain, à commencer par les limites des territoires coutumiers eux-mêmes. Les exemples choisis peuvent parfois être empruntés à des monographies de village réalisées par ailleurs, mais, si l'on décide de se livrer à une étude méthodique, le choix de cas représentatifs ne peut qu'être postérieur à une première approche générale du domaine étudié, effectuée cependant région par région.

### L'échelle régionale

Dans l'optique où nous nous plaçons, il s'agit encore d'une échelle exploratoire, comme les précédentes. Mais il est évident qu'elle peut aussi se suffire à elle-même. En réalité, ce terme d'échelle régionale ne signifie rien de précis : on peut parler de région à des échelles très diverses. Nous voulons seulement évoquer la possibilité d'un échelon d'investigation intermédiaire entre celui de l'unité et celui de la synthèse. Cela suppose évidemment que cette synthèse s'applique à un territoire suffisamment vaste pour qu'il paraisse intéressant d'examiner à la loupe les ensembles qui y sont contenus. Pour fixer les idées, disons que les remarques qui suivent valent pour

une cartographie au 200.000e ou au 500.000e, préparant ou non à une synthèse qui serait faite au 2.000.000e.

Bien qu'elles ne les excluent pas, ces échelles moyennes ne sont pas encore celles des corrélations. On y manque de recul et la variété du milieu y est en général assez limitée. En revanche, elles permettent de "coller" encore intimement au terrain, de ne nécessiter encore que très peu de généralisations. En fait, elles constituent un cadre d'analyse indispensable à l'achèvement de l'examen des situations locales. L'écologie villageoise n'est évidemment pas toute contenue dans l'espace communautaire : elle se définit en partie en termes de voisinage.

Ce voisinage peut s'étudier sous divers angles. Il convient d'abord de constater la façon dont les villages, ou plus généralement les lieux habités, se situent les uns par rapport aux autres. Aux échelles envisagées, il est non seulement possible de tenir compte de toutes les formes d'occupation humaine, y compris les plus modestes, mais aussi d'en préciser les sites en fonction des données essentielles du cadre physique : relief, hydrographie, formations végétales, sols, voies de communication. C'est ainsi qu'on peut mettre en évidence des ensembles paraissant répondre à une certaine logique : lignes de villages suivant des crêtes de collines, une route, le pied d'une barre rocheuse, les bords d'un lac ou d'un fleuve; semis en petits groupements isolés, en îlots, en clairières rassemblant quelques villages de loin en loin, éventuellement sur des sites similaires; étalement uniforme, régulier, sur une vaste surface homogène (plaine, plateau), pouvant prendre la forme d'une nébuleuse par opposition à un environnement moins densément peuplé ou plus tourmenté; ligne de campements de culture parallèles (le long d'un cours d'eau) à une ligne de villages (en position de plateau); établissements agricoles allogènes systématiquement en retrait des pistes, aux confins des territoires villageois, ~~XXXXXXXXXXXX~~ ou recherchant au contraire les carrefours de pistes. Mais c'est plus encore dans le cas de semis moins typés que l'échelle régionale se révèle indispensable à la dissection des formes.

Le semis n'est pas tout; ou plutôt, il n'est pas seulement affaire de localisation. Si l'on s'inquiète de la taille, de la qualité ou de la signification socio-politique ou économique de chaque agglomération, on peut mettre en lumière des systèmes de dépendance, ou tout au moins de hiérarchisation, des lieux habités. Hiérarchie ou apparentements découlant de la mise en place du peuplement : groupes et sous-groupes ethniques obéissant éventuellement à des villages-chefs, se structurant en villages et hameaux,

et contrôlant dans certains cas des implantations allogènes parvenues à des degrés divers d'autonomie; structuration de caractère administratif, ou para-administrative, conduisant à distinguer la résidence du chef de canton, les villages pourvus d'une école, d'un dispensaire, d'une mission, ou de certains équipements agro-pastoraux; hiérarchie commerciale enfin : centres de ramassage de produits agricoles, sièges de marchés ruraux, présence éventuelle de commerces fixes.

Il est évident que ces divers critères se recoupent toujours en partie, mais pas totalement. On peut très bien imaginer, par exemple, un établissement allogène récent, dépourvu d'autorité administrative et d'emprise foncière, acquérir une importance commerciale particulière s'exerçant sur les villages autochtones avoisinants et tenir à ce titre un rôle de village-centre : situation très fréquente en basse Côte-d'Ivoire. Une synthèse risque donc d'être malaisée et d'obliger, d'autre part, à une étude de terrain approfondie; la délimitation des sous-groupes ethniques et la connaissance de leur organisation interne, l'évaluation des zones d'influence d'une école, d'un marché, peuvent nécessiter des enquêtes très spécialisées et, finalement, la difficulté essentielle de ce genre d'investigation est de savoir où s'arrêter : jusqu'à où comprendre le concept d'habitat. Dans cette évocation des réseaux de dépendance il peut aussi s'avérer délicat de faire le départ entre le domaine rural et les domaines urbain et semi-urbain, puis de faire abstraction des deux derniers.

Le semis des lieux habités peut enfin être envisagé sous un angle plus aride : après l'avoir établi, puis nuancé qualitativement, on peut chercher à le mesurer, à formuler numériquement la densité, la dispersion ou la concentration de l'habitat rural. Mais le recours aux chiffres, dont le principal mérite, ici, est de permettre une représentation synthétique des faits d'observation, ne présente que peu d'intérêt dans le cadre étroit des échelles régionales. Par contre, c'est précisément par le biais de l'interprétation numérique que l'essentiel de l'analyse à petite échelle peut être faite.



### L'échelle de synthèse

Reprenons le fil de notre démarche. Il est certain que lorsque vient l'occasion de se livrer à une cartographie à petite échelle de l'habitat rural, et en supposant que l'on ait pu se consacrer précédemment aux échelles locales et régionales, il n'arrive jamais que les études réalisées à ces échelles couvrent l'ensemble du territoire considéré. Il faut donc mettre au point un programme de prospection propre à ce nouveau cadre. Si toutefois, par impossible, une cartographie à échelle moyenne a pu être accomplie préalablement sur tout le domaine, les possibilités graphiques limitées de la cartographie à petite échelle obligeront à une réinterprétation complète des données recueillies. Il peut donc paraître un peu abusif de parler d'échelle de synthèse, mais il s'agit ~~en fait d'une échelle de synthèse~~ quand même bien de cela dans la mesure où un même ordre de faits a été prospecté à divers niveaux, et à conditions que les cas étudiés dans les échelles les plus grandes aient été choisis de façon qu'ils puissent effectivement guider l'effort de généralisation.

Cela dit, la cartographie à petite échelle est donc limitée de deux façons : par la taille du territoire investi, qui oblige à se satisfaire des faits aisément identifiables, et par l'échelle elle-même qui contraint à schématiser l'information, ce qui revient souvent à lui donner une expression théorique. Au lieu que les faits soient eux-mêmes représentés, comme on peut le faire aux échelles supérieures, force est de les regrouper, de les considérer par ensembles, pour les exprimer ensuite à travers des concepts éventuellement issus d'une démarche mathématique. Toutefois, cette traduction synthétique des faits, ainsi que les grandes dimensions de l'espace étudié, ouvrent dans le même temps les portes de l'analyse comparative.

Voyons les éléments que l'on peut raisonnablement espérer pouvoir inventorier à l'échelle d'un pays tout entier, puis représenter sur une carte au 2.000.000e par exemple. Commençons par ce qui est apparemment le plus simple : la localisation des sites habités. Si l'on se limite aux villages officiels, l'inventaire ne fait pas trop de problèmes; quant au positionnement sur la carte, il est tout juste possible. Il y a donc une petite place pour une cartographie par points s'appuyant sur le sens des villages. Il n'en est pas de même quand on désire faire état des autres formes d'implantation, souvent trop discrètes dans le paysage (surtout en forêt) pour que la photographie aérienne ou un rapide parcours du terrain puissent les révéler de façon sûre; même au cas où une enquête de grande envergure leur était consacrée, il est impos-

sible qu'il en soit rendu compte sur la carte autrement qu'à travers des généralisations, c'est-à-dire en délimitant des zones présentant des caractères semblables dans ce domaine.

Revenons aux villages eux-mêmes, au niveau desquels une cartographie par points est à la rigueur possible si l'on se contente d'un point fin par village. On peut imaginer une série de cartes classant les villages selon divers critères qui devront cependant être pris un à un, en raison de la faible marge de manoeuvre disponible quant au graphisme. De telles cartes ne peuvent guère être, de ce fait, autre chose que des documents de travail. Dans le cadre d'un atlas, elles ne sont concevables que pour un ou deux critères qui paraîtront particulièrement déterminants : la taille ou l'appartenance ethnique par exemple, une bonne solution consistant à associer au moins sur une des cartes projetées le semis des villages à une représentation par plages sous-jacente. Mais il peut s'avérer plus pratique de s'affranchir totalement du semis en l'intégrant de façon neutre (sans le pondérer d'aucune manière) au fond planimétrique.

Quel que soit le mode de représentation, quelle information concernant les villages eux-mêmes peut-on envisager de donner? De l'enquête indirecte auprès de l'administration (il faut en général descendre jusqu'à la sous-préfecture) on peut espérer obtenir évidemment la taille des villages (avec, toutefois, les ~~réserve~~ réserves multiples qu'inspirent les documents administratifs à ce sujet), leur appartenance ethnique (du moins celle qui domine), mais aussi leur degré d'équipement dans certains domaines (enseignement, électricité, eau). Par l'observation directe des formes, qu'elle se fasse au cours d'un rapide passage dans les villages ou par l'exploitation d'une couverture photographique aérienne, ou par la conjugaison des deux modes d'approche, avec l'aide éventuelle de bonnes cartes topographiques, on doit pouvoir classer les villages selon la qualité de leur site (sur butte, à mi-pente, au bord de l'eau, etc.), leur situation par rapport aux voies de communication, leur forme générale (linéaire, circulaire, etc.) et, à condition de passer effectivement sur le terrain, le type traditionnel des constructions et la façon dont elles s'associent ou non en cours familiales.

Pour en savoir plus sur la structure interne du village (par exemple sur ses espaces collectifs ou sur la dégradation des modes traditionnels de construction, ou encore sur une éventuelle spécialisation de ses quartiers), de même que pour tout ce qui est hors du village (types d'écartés, leur nombre et leur situation par rapport au village, au terroir, etc.), il n'existe

qu'une solution : l'enquête par sondage, suivie d'une interpolation.

Mais pour tout ce qui touche au semis des lieux habités, aux réseaux et aux familles qu'il sous-tend, et à tout ce qui a pu être vu au niveau de l'analyse régionale, le recours au sondage n'est guère applicable. Si un examen régional exhaustif n'a pas été fait, l'analyse de synthèse ne pourra guère aller au-delà des notions de densité, de dispersion et de concentration de l'habitat rural. Bien qu'on puisse à la rigueur se contenter d'une appréciation qualitative de cet ordre de données, on est naturellement porté à les exprimer par des nombres puisque le détail des situations locales échappe de toute façon et que, dans ces conditions, la neutralité des chiffres apparaît comme le moyen le plus sûr d'établir des comparaisons, puis des corrélations avec des données extérieures.

Pour le calcul (et la représentation) de la densité, on a le choix entre plusieurs méthodes parfaitement connues, rendant plus ou moins fidèlement compte de la réalité selon les types de dispersion. Mais la notion de dispersion est plus difficile à préciser. La taille des agglomérations ne saurait seule rendre compte du degré de dispersion ou de concentration. La distance entre les lieux habités non plus. Et l'amalgame des deux critères est insuffisant hors du cas idéal d'un semis qui ne privilégierait aucune direction. Il est certes possible d'imaginer une formulation mathématique de la dispersion (on doit pouvoir trouver un certain nombre de propositions dans la littérature géographique anglo-saxonne), mais l'intérêt d'une telle démarche n'est pas évident si elle doit aboutir à des indices trop abstraits. Dans le cadre où nous nous plaçons qui est celui de l'analyse par l'image, le calcul doit permettre de clarifier les contours des choses, et non trop les transcender. Aussi, mieux vaut sans doute, plutôt que de rechercher une formulation unique et synthétique du degré de dispersion, superposer des calculs simples : celui de la densité (qui n'est qu'un rapport), celui de la taille moyenne des agglomérations, celui du rapport population des "campements"/ population des villages (si on le peut), toutes choses qui restent proches des faits et dont la signification pratique demeure aisément contrôlable.

Cependant, on ne peut pas ne pas chercher à réaliser une carte qui serait la synthèse de la synthèse. Si l'on entend par là la totalité de la synthèse, ce ne peut être qu'une chimère. Mais entre tous les éléments recueillis et transformés (en types ou en rapports numériques), il est possible de faire un choix

tenant compte non seulement de la variabilité observée (les éléments donnant une image très différenciée ayant toute chance d'être particulièrement intéressants), mais aussi (et peut-être surtout) de l'importance des corrélations qu'on aura pu établir avec les traits fondamentaux et originaux du pays étudié. Il ne peut donc y avoir une carte de synthèse-type, une recette unique. Ce qui est sûr, par contre, c'est qu'il n'est possible de justifier la production d'une telle carte que si l'on a pu acquérir une connaissance extrêmement approfondie du pays où l'on se trouve.

Ph. H.

Petit-Basson  
1977